

Image not found or type unknown



Liquidation judiciaire et suite

Par **seldevie**, le **05/04/2015 à 10:33**

Bonjour,rrnJe suis en liquidation judiciaire depuis peu.rnLe juge a désigné un avocat pour liquider l'entreprise en SARL, il me demande 500 euros de provisions.rnJe n'ai pas cette somme.rnJe voudrais savoir si je serais obligée de payer de ma poche et si je dois m'attendre à d'autres dépenses que je devrai payer personnellement.rnMerci